

# Les fonctions et objectifs de la PI

## FICHE EXPRESS PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### Les rôles de la PI et de ses instruments au service du Plan d'affaires de l'entreprise dans un environnement concurrentiel

#### A QUOI SERT LA PI ? POUR EN FAIRE QUOI ?

La Propriété Intellectuelle (PI) est un moyen de commercialisation et un levier de financement et non une fin en soi, tout comme la protection qui lui est associée.

Aussi, sa stratégie et son plan d'actions doivent être utilisés comme un soutien à la mise en œuvre de celle de l'entreprise, et ses différents instruments, comme des « ressources clés » du business plan, tel qu'explicité ci-après. Il s'agit d'un passage obligé si l'entreprise veut se positionner sur ses marchés par rapport à la concurrence et renforcer ses capacités ou ressources clés.

En effet, l'environnement concurrentiel de l'entreprise, sa position technologique, sa taille, et la maturité de ses activités sont autant de facteurs déterminants en matière de PI comme le démontre le présent schéma<sup>1</sup>.

#### DPI ET INTENSITÉ CONCURRENTIELLE

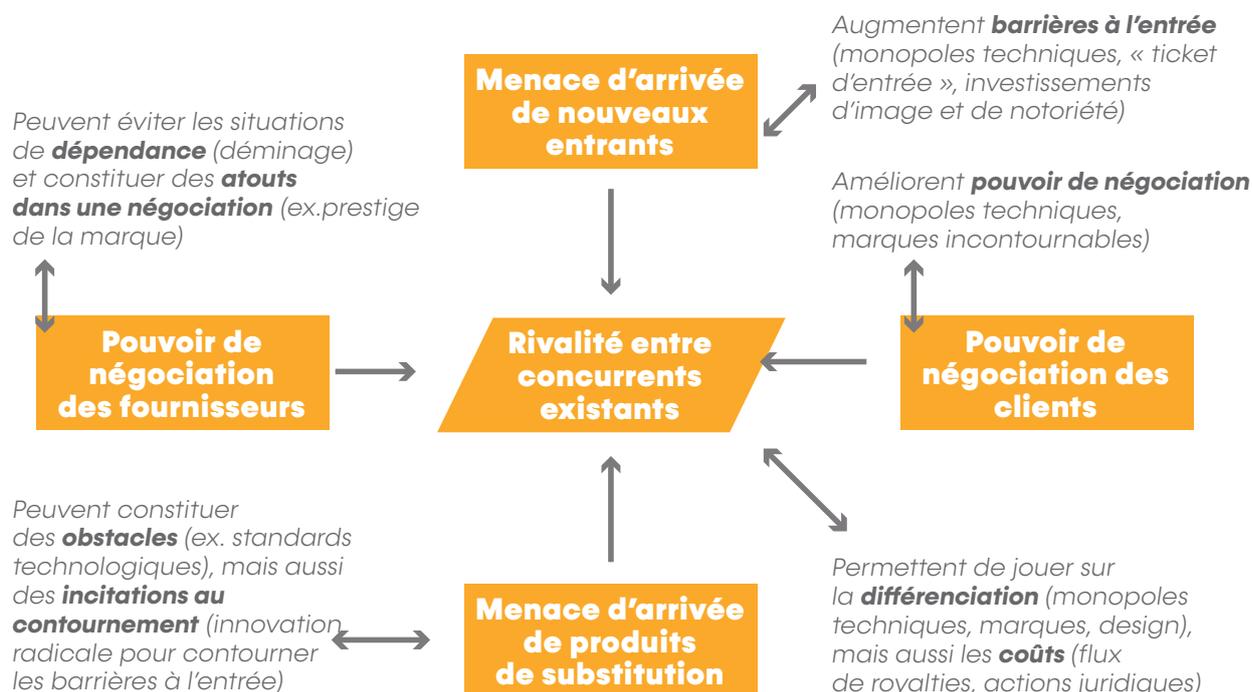


Fig. 1 : Analyse concurrentielle du type PESTEL appliquée au brevet

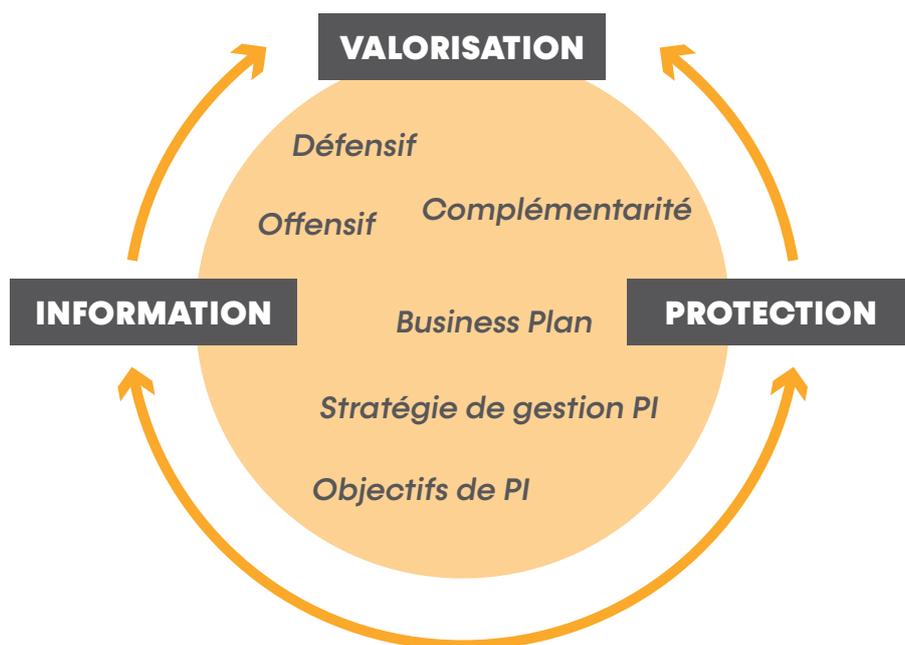
<sup>1</sup> Analyse de Pascal Corbel, Professeur en sciences de gestion et de management à l'Université de Paris-Saclay, extraite d'un article accessible au lien suivant : [www.ieepi.org/paroles-dexperts-que-nous-apprend-la-crise-de-la-covid-19-sur-les-liens-entre-pi-et-strategie/](http://www.ieepi.org/paroles-dexperts-que-nous-apprend-la-crise-de-la-covid-19-sur-les-liens-entre-pi-et-strategie/)

# FICHE EXPRESS PROPRIETE INTELLECTUELLE

## QUELS SONT LES RÔLES ATTRIBUÉS À LA PI?

Du plus connu au plus fondamental pour une entreprise, les rôles ou fonctions attribués aux instruments de la PI sont :

- **La protection** : il s'agit d'obtenir un droit exclusif sur un produit, un procédé ou encore un service et de garantir ainsi une « spécificité » dans son domaine d'activité, et dès lors de se différencier
- **L'information** : il s'agit d'obtenir des données de natures différentes, principalement juridiques, techniques et concurrentielles, qui sont ensuite, analysées et gérées au sein de l'entreprise selon une logique de surveillance ou de veille<sup>2</sup>
- **La valorisation** : il s'agit d'obtenir un retour sur investissement et des revenus sous diverses formes, vente, déduction fiscale, royalties, ainsi que d'être en possession d'un « capital notoriété » et d'un « capital innovation »<sup>3</sup> significatifs au regard de potentiels investisseurs par exemple.



### Les interactions entre les fonctions

Ce sont les interactions entre les différentes fonctions de la PI qui vont permettre à l'entreprise d'échafauder sa stratégie de gestion de la PI, de manière « offensive et/ou défensive »<sup>4</sup>.

Bien que la valorisation du capital d'une entreprise soit le but à atteindre, les 3 fonctions de la PI sont intimement liées : elles interagissent et jouent un rôle à la fois différent et complémentaire en fonction des objectifs de PI à atteindre et de la mise en œuvre de la stratégie de PI dictée par le business plan de l'entreprise.

**En définitive, les 3 fonctions ou rôles vont aider l'entreprise à structurer sa PI à court, moyen et long terme et donc à mieux l'intégrer dans sa stratégie globale** quelle que soit sa finalité : le développement de l'innovation pour perdurer, le positionnement sur des marchés à l'international pour croître, etc.

<sup>2</sup> Plus précisément, le rôle « d'information » de la PI consiste en l'exploitation des données extraites des publications de titres de PI, et accessibles publiquement via la consultation de bases de données gérées par des Offices de PI. Les droits concernés sont le brevet, la marque et le dessin et modèle.

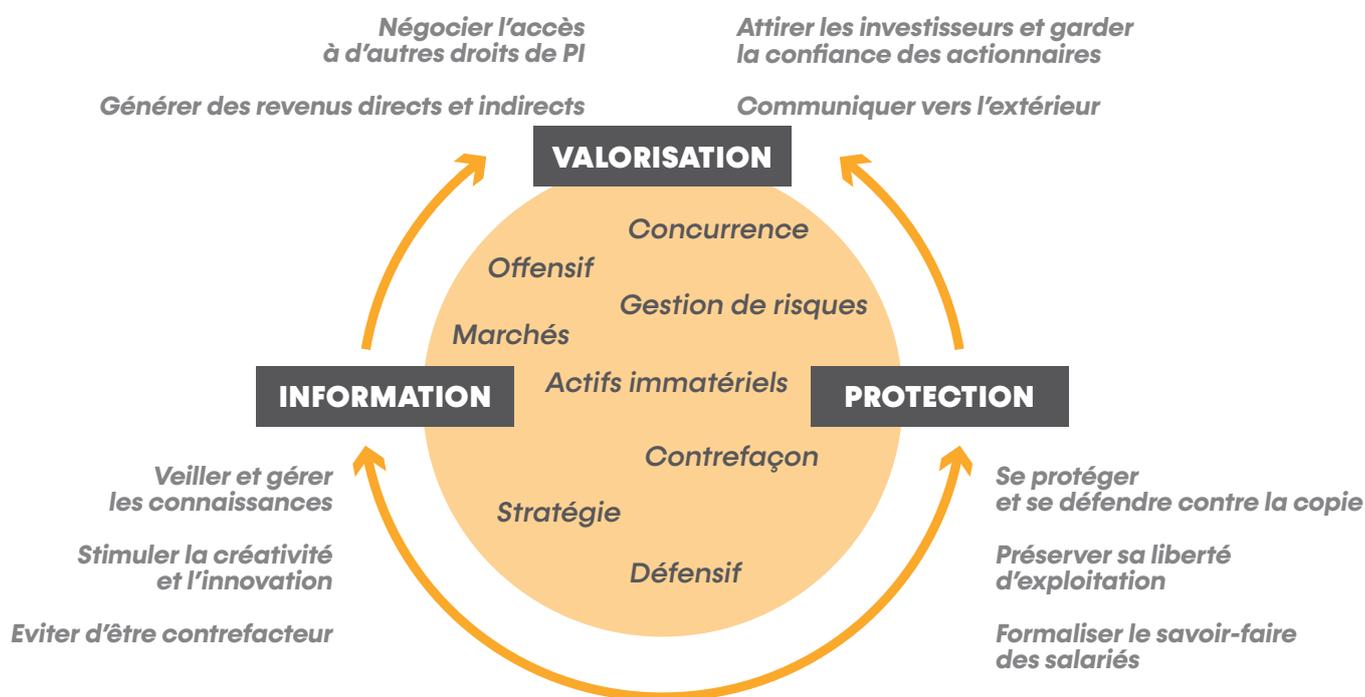
<sup>3</sup> Par capital « notoriété », il faut entendre les actifs de PI participant au positionnement marketing et à la visibilité de l'entreprise, à savoir essentiellement la marque et le droit d'auteur, et par capital « innovation », ceux contribuant au développement des connaissances et d'inventions : le savoir-faire, le brevet et le dessin & modèle.

<sup>4</sup> La « stratégie offensive » consiste à occuper le terrain et obtenir un avantage concurrentiel via la protection et l'acquisition d'un portefeuille d'instruments de PI. La « défensive » s'attache davantage à réduire les risques d'utilisation des créations et des innovations propres à l'entreprise via la collecte de preuves de paternité et d'actes de contrefaçon de concurrents et/ou encore la détention de certains instruments de PI. Enfin, les deux peuvent coexister soit simultanément, soit en alternance en fonction des objectifs réalistes sur les territoires concernés.

# FICHE EXPRESS PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## Les objectifs liés à chacun des rôles

Pour que la Propriété intellectuelle soit utilisée de manière efficace et appropriée par rapport au business plan de l'entreprise, il est indispensable de comprendre les objectifs qui sous-tendent la valorisation, la protection et l'information.



**Outils de protection par excellence, les droits de PI et le savoir-faire maintenu secret constituent la base d'un portefeuille d'actifs (Assets) susceptibles d'être valorisés** quels que soient le secteur et le stade de vie de l'entreprise. Aussi, avec la PI et ses différents instruments, il est possible de concéder des licences, de négocier des droits d'exploitation, de véhiculer une politique de communication forte de la R&D ou encore de donner de la valeur à une cession d'activité au moment de sa reprise.

**Par ailleurs, la PI peut également être une source d'informations qui aide l'entreprise à se positionner dans son environnement** : que développent les concurrents ? Sur quels territoires ont-ils protégé leurs développements technologiques et qui en est l'inventeur ou créateur ? En ce sens, elle peut également prévenir tout risque d'être victime de contrefaçon ou, à l'inverse, d'en être accusée **car en PI, rien ne peut s'envisager sans tenir compte de la relation à l'autre (employé, sous-traitant, partenaire, concurrent...)**

**Les rôles de la PI et de ses instruments, variés et complémentaires, peuvent se structurer comme suit :**

RÔLES	OBJECTIFS PI CORRESPONDANTS EN SUPPORT À LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE
Protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Se prémunir et se défendre</b> contre la contrefaçon, la piraterie ou encore le plagiat<sup>5</sup> : les instruments de PI (les droits de PI et le secret compris) protègent les actifs immatériels de l'entreprise et lui permettent de se défendre contre d'éventuels vols, copies ou imitations</li> <li>■ <b>Préserver la liberté d'exploiter</b> de son innovation ou de sa création pour accéder à certains marchés sans être empêché par un concurrent. L'idée sous-jacente est de déposer un droit de PI pour empêcher la concurrence de protéger un produit similaire à celui de l'entreprise, ce qui lui confère une certaine liberté d'exploiter son produit ou sa technologie sans devenir pour autant contrefacteur</li> <li>■ <b>Formaliser et sécuriser</b> les actifs de PI présents et identifiés comme tels au sein de l'entreprise, notamment ceux générés par les employés. En effet, la manière dont sont enregistrés les actifs de PI ainsi que les informations qu'ils contiennent (exposé de l'invention, ses modes de réalisation, etc.) permettent de fixer le savoir-faire, qui reste ainsi en interne, notamment en cas de départ des salariés</li> </ul>

<sup>5</sup> Qu'il s'agisse de contrefaçon, de piraterie ou encore de plagiat, dans tous les cas de figure, il est question d'atteinte totale ou partielle à la propriété intellectuelle d'un bien (technologie, produit, données, services, etc.) via le vol, la reproduction, la copie ou encore l'imitation sans l'autorisation de son titulaire.

# FICHE EXPRESS PROPRIETE INTELLECTUELLE

RÔLES	OBJECTIFS PI CORRESPONDANTS EN SUPPORT À LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE
Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Éviter d'être contrefacteur</b> en vérifiant l'existence ou la disponibilité d'un titre déjà enregistré ou en évaluant l'opportunité et la recevabilité d'un dépôt d'un droit de PI, et in fine, des risques de litiges pouvant entraîner des coûts importants ou une perte de notoriété</li> <li>■ <b>Stimuler la créativité et l'innovation</b> en évitant de « réinventer la roue » lors du (co)développement de projets. En effet, l'information contenue dans les publications de droits de PI peut être une « source d'inspiration » et contribuer à la stimulation des activités de R&amp;D notamment</li> <li>■ <b>Veiller et gérer les connaissances et les actifs de PI en interne.</b> L'information contenue dans les publications de droits de PI peut aider l'entreprise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Identifier des marchés dits de niche en cas de diversification par exemple</li> <li>□ Identifier des partenaires pour des projets collaboratifs</li> <li>□ Conforter ou invalider des hypothèses d'investissement en R&amp;D</li> <li>□ Gérer son portefeuille PI</li> <li>□ etc.</li> </ul> </li> </ul>
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Générer des revenus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Directs</b> par la vente de produits protégés pour lesquels l'entreprise possède un monopole (et donc le droit d'interdire à ses concurrents la production du produit). Ces revenus directs sont obtenus sous la forme d'une marge bénéficiaire plus élevée et/ou au travers de contrats de licences d'exploitation (royalties)</li> <li>□ <b>Indirects</b> via l'activation du mécanisme de déduction fiscale applicable à différents niveaux et sur plusieurs instruments de PI<sup>6</sup></li> </ul> </li> <li>■ <b>Attirer les investisseurs et garder la confiance des actionnaires</b> en obtenant des fonds de lancement pour l'ouverture d'un capital de départ grâce à la cohérence de la stratégie de PI en soutien au business plan, à la solidité du portefeuille de PI, aux activités de R&amp;D dans des domaines potentiellement innovants, etc.</li> <li>■ <b>Communiquer vers l'extérieur</b> en : <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Mettant à l'honneur l'activité de R&amp;D et la capacité d'innovation d'une équipe auprès de la concurrence en guise d'intimidation ainsi qu'auprès du monde scientifique et des professionnels du domaine d'activité de l'entreprise</li> <li>□ Utilisant les instruments de PI comme argument marketing des produits ou technologies clés via notamment l'apposition de sigles sur les supports de communication</li> </ul> </li> <li>■ <b>Négocier l'accès à d'autres droits de PI plus sereinement</b> via des accords de licences <b>ou une « due diligence »</b> dans le cas d'une reprise d'activité suite à la fructification des actifs immatériels PI</li> </ul>

<sup>6</sup> Plus d'information sur la fiscalité liée aux droits de PI consultable sur le site du SPF Économie: <https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/innovation-et-propriete/aides-et-subsides/incitants-fiscaux-en-matiere>

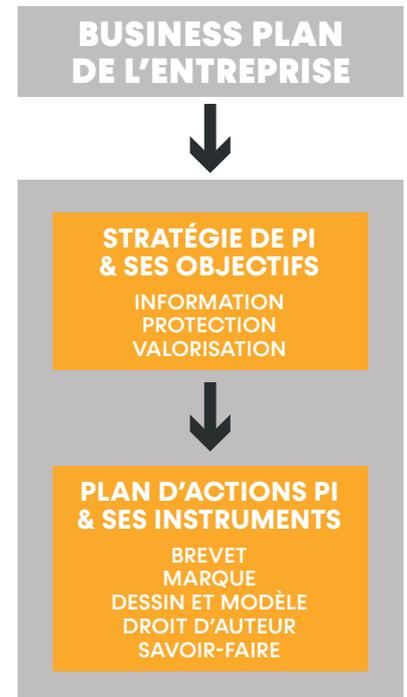
# FICHE EXPRESS PROPRIETE INTELLECTUELLE

## COMMENT UTILISER AU MIEUX LES FONCTIONS ET OBJECTIFS DE LA PI ?

Pour un usage approprié des différentes fonctions ou objectifs de PI qui sous-tendent la stratégie de gestion de ses instruments, il est indiqué d'avoir préalablement un plan d'affaires ou un Business Model Canvas (BMC) le plus abouti possible, en ce y compris le budget.

Au niveau de la Propriété Intellectuelle, c'est ce document de référence qui va conditionner le reste, et non l'inverse, à savoir : le type de stratégie, le choix des instruments de PI à enregistrer et/ou à déposer éventuellement, et pour quel(s) objectif(s), et ce, de manière à ce que le plan d'actions de PI colle au plus près de la réalité de l'entreprise en termes notamment de ressources financières.

**! A l'instar du Business Plan, une stratégie de gestion de la PI et son plan d'actions ne sont pas statiques. Ils doivent être adaptés en fonction de l'évolution des circonstances.**



### Des exemples de cas d'entreprises :

Profil & stratégie d'entreprise	Stratégie de gestion & objectifs de PI	Plan d'actions & instruments de PI utilisés
<p>TPE de services dont le Business Model orienté produit de grande consommation avec une activité de vente en ligne en B to C</p> <p><u>Objectifs stratégiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Promouvoir l'image de marque et le positionnement de la gamme de produits et l'offre de services associée</li> <li>■ Favoriser le flux de visites en ligne et donc le nombre de ventes via la plateforme</li> </ul>	<p>Stratégie davantage défensive dont les priorités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Protéger et se défendre contre la copie (Protection)</li> <li>■ Eviter d'être contrefacteur (Information)</li> <li>■ Communication vers l'extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Construire une politique d'enregistrement de marques corporate et produits au niveau Benelux dans un premier temps</li> <li>■ Faire une recherche de disponibilité de marque afin d'éviter d'être contrefacteur et dans la foulée analyser ce que fait la concurrence en la matière</li> <li>■ Apposer un sigle de marque enregistrée à côté des produits en vente et un « copyright avec la mention datée et nommée « tous droits réservés à » sur les supports de communication web</li> <li>■ ...</li> </ul>
<p>TPE technologique dont le business model est de « niche » avec une activité en R&amp;D importante et coûteuse, tournée à l'international</p> <p><u>Objectifs stratégiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Favoriser le transfert de la technologie vers l'industrie et donc trouver des partenaires</li> <li>■ Garder les intérêts financiers (maintien de la trésorerie et augmentation du capital)</li> </ul>	<p>Stratégie mixte, offensive et défensive, dont les objectifs prioritaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Protéger et se défendre contre la copie (Protection)</li> <li>■ Eviter d'être contrefacteur (Information)</li> <li>■ Générer des revenus directs via l'octroi de royalties (valorisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Consolider le portefeuille de PI existant via des demandes de brevets dans les pays cibles</li> <li>■ Faire des études de liberté d'exploiter sur ses technologies ou produits pour éviter d'être soi-même contrefacteur et garantir ainsi le respect des droits de PI de tiers lors de la négociation de licences de transfert</li> <li>■ Négocier des licences sur les brevets délivrés et le savoir-faire maintenu secret</li> <li>■ ...</li> </ul>

## Sources et liens utiles

### Généralités sur la PI :

- Site de l'Organisation Mondiale de la PI (OMPI) : [www.wipo.int/about-ip/fr/](http://www.wipo.int/about-ip/fr/)
- Site de l'European IP Helpdesk de la Commission européenne : [https://intellectual-property-helpdesk.ec.europa.eu/index\\_en](https://intellectual-property-helpdesk.ec.europa.eu/index_en)
- Site du SPF Economie : <https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle>
- Site de Sowalfin Innovation : [www.sowalfin.be/pratiquer-la-propriete-intellectuelle](http://www.sowalfin.be/pratiquer-la-propriete-intellectuelle)

### Business Model Canvas (BMC) :

- Site de Strategyzer : [www.strategyzer.com/canvas](http://www.strategyzer.com/canvas)
- Site de Sowalfin innovation où est téléchargeable un BMC appliqué à la Propriété Intellectuelle : [www.sowalfin.be/le-business-model-canvas-applique-a-la-propriete-intellectuelle](http://www.sowalfin.be/le-business-model-canvas-applique-a-la-propriete-intellectuelle)

### Ressources sur la stratégie de PI et ses fonctionnalités :

- Pascal Corbel & Christian Le Bas, « Les nouvelles fonctions du brevet, approches économiques et managériales, éd. Economica, 2000
- Pascal Corbel, « Management stratégique des droits de propriété intellectuelle », éd. Gualino, 2007

## Infos

### Contact

L'Helpdesk PI de la BU Accompagnement et Sensibilisation de Wallonie Entreprendre a pour objectif de sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de la propriété intellectuelle (PI). Il propose des informations et des conseils via des rendez-vous personnalisés et confidentiels.

Wallonie Entreprendre : [www.wallonie-entreprendre.be/fr/accompagnement/la-propriete-intellectuelle](http://www.wallonie-entreprendre.be/fr/accompagnement/la-propriete-intellectuelle)

Contact : [innovation@wallonie-entreprendre.be](mailto:innovation@wallonie-entreprendre.be)

### Avis de non responsabilité

Cette fiche d'information est fournie à titre indicatif par la SA Wallonie Entreprendre. Celle-ci ne pourra en aucune manière être tenue pour responsable des éventuelles imprécisions ou erreurs, ou être engagée par les renseignements fournis.

### Conditions d'utilisation

L'ensemble des informations reprises dans cette fiche est et reste la propriété exclusive de la SA Wallonie Entreprendre. Les textes font l'objet d'une protection par le droit d'auteur. Une utilisation des contenus à des fins commerciales est strictement interdite.